



ASSOCIATION DES GROUPEMENTS  
ET ORGANISATIONS ROMANDS  
DE L'AGRICULTURE

Direction générale des douanes  
Section Allégements douaniers,  
contributions à l'exportation, trafic de  
perfectionnement  
M. Philippe Rais  
Monbijoustrasse 40  
3003 Berne

Par mail à [philippe.rais@ezv.admin.ch](mailto:philippe.rais@ezv.admin.ch)

Lausanne, le 30 mai 2011  
WW/md

**Consultation sur les allégements douaniers selon l'emploi prévus pour les produits de la minoterie et pour le malt du chapitre 11 du tarif des douanes.**

Monsieur,

Nous avons pris connaissance de votre demande du 12 mai dernier relative à l'objet susmentionné.

Après examen, nous souscrivons à la modification des taux des droits de douane réduits dans l'annexe 1 de l'OADou proposée, selon le tableau figurant en page 4 du document remis.

Nous souscrivons aussi à vos propositions visant à mieux coordonner les réductions du taux de droit normal proposées pour le DFE avec votre administration dans le sens proposé sous le point 6. Cela évitera de se retrouver dans la situation actuelle qui voit le taux réduit être supérieur au taux normal !

En vous remerciant de nous avoir consultés sur cet objet, nous vous prions de croire, Monsieur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

AGORA  
Le directeur :



Walter Willener